

La Charte de l'élève¹

Au collège, lieu privilégié de formation intellectuelle et spirituelle où règnent confiance, joie et espérance, professeurs et élèves vivent ensemble dans un esprit de respect et de charité mutuelle.

Aussi, pour vivre dans un climat harmonieux et agréable pour tous, je m'engage à :

- 1) Porter la tenue demandée par le collège,
- 2) Arriver à l'heure,
- 3) Eviter les bousculades par souci de sécurité,
- 4) Marcher calmement et en silence pour rejoindre ma classe ou aller en récréation,
- 5) Respecter les biens de mes professeurs et de mes camarades ainsi que le matériel et les manuels mis à ma disposition,
- 6) Garder les lieux et les mobiliers propres et en état,
- 7) Prendre soin du carnet de liaison qui assure le lien entre le collège et ma famille,
- 8) Conserver une attitude et une tenue sobre et correcte,
- 9) Demander l'autorisation avant de prendre la parole et parler calmement,
- 10) M'adresser aux autres avec courtoisie, en utilisant un langage correct,
- 11) Eviter les moqueries et proscrire la vulgarité,
- 12) Maintenir l'ordre dans la classe comme dans mon casier de rangement,
- 13) Rendre service de bon cœur pour le bien du collège,
- 14) Me montrer intéressé(e) par les activités à réaliser,
- 15) Travailler avec régularité, application et persévérance,
- 16) Faire, de mon mieux, les devoirs dans les délais impartis.

Signature de l'élève :

Signature des parents :

¹ La Charte ne remplace pas le Règlement intérieur, le non-respect des principes rappelés dans la Charte pourra donner lieu aux sanctions prévues dans le Règlement intérieur